

MISE A JOUR OCTOBRE 2008

DC6

MARCHES PUBLICS/ACCORDS-CADRES

**DECLARATION RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE**

DC6

Dès lors que le montant du marché public est égal ou supérieur à 3000 euros TTC, cette déclaration concerne le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché (1) et le titulaire du marché (2) en application du code des marchés publics (article 46) et du code du travail (articles L 8222-1 et D8222-5 ou D8222-7)

- 1) Cette déclaration peut être produite par le candidat lors de l'attribution du marché. Elle est datée d'un jour qui se situe obligatoirement entre [la date de l'information de l'attribution du marché au candidat ET la date de la signature du marché par l'acheteur].
- 2) Cette déclaration peut être produite par le titulaire tous les 6 mois à compter de la signature du marché public et ce jusqu'à la fin de l'exécution du marché.

En cas de candidatures groupées, il convient de remplir une déclaration par membre du groupement.

Tous les documents et attestations sont établis en langue française. A défaut, ils doivent accompagnés d'une traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté (article 46 IV).

**A - Identification de l'acheteur : le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice**

DC6

**MARCHE ADAPTE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE A GARAT  
COMMUNE DE AUSSAC VADALLE**

61, rue de la république  
16560 Aussac Vadalle

**B - Objet du marché/de l'accord cadre**

DC6

*Reprendre le contenu de la mention relative à l'objet du marché ou de l'accord cadre qui figure dans l'avis d'appel public à la concurrence*

**MARCHE ADAPTE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE  
SENIORS - 6 LOGEMENTS + SALLE COMMUNE**

**C - Identification du candidat (le cas échéant en tant que membre du groupement)**

DC6

- Nom ou dénomination et adresse du siège du candidat ou du siège social, téléphone, télécopie, courriel



Forme juridique du candidat (entreprise individuelle, SA, SARL, association, personne publique, etc.) :

**Entreprise Individuelle**

DC - N° d'enregistrement de l'entreprise :

page : 1 / 2

**DOCUMENTS ET ATTESTATIONS REMIS PAR LE CANDIDAT RETENU ETABLIS EN FRANCE****DC6**

Lorsqu'il est envisagé d'attribuer le marché puis tous les 6 mois jusqu'à la fin de son exécution

**A – Documents à remettre à l'acheteur****DC6**

Le candidat, à qui il est envisagé d'attribuer le marché, qui est établi en France, fournit à l'acheteur :

**A – 1. Dans tous les cas :**

Une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de recouvrement des cotisations et des contributions sociales et datant de moins de six mois (article D8222-5-1°)

**A – 2. Dans le cas** où une immatriculation au **Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)** ou au **Répertoire des Métiers (RM)** est obligatoire ou lorsque la profession est réglementée, l'un des documents suivants (article D8222-5-2°) :

- a) Un extrait K ou K bis RCS (délivré par les services du greffe du tribunal du commerce à une date récente);
- b) Une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM ;
- c) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle (avec les mentions obligatoires)<sup>1</sup>;
- d) Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises (pour les personnes physiques ou morales en cours d'inscription).

**B - Attestation sur l'honneur et signature par une personne compétente****DC6**

*L'attestation sur l'honneur est faite par le déclarant lui-même, elle est datée (selon les cas, soit au jour où le candidat est informé qu'il est attributaire soit tous les 6 mois suivant la date de signature du marché), puis signée par le déclarant. Elle peut être établie soit en utilisant le présent modèle, soit sur papier libre.*

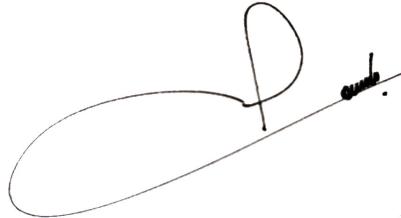
J'atteste sur l'honneur :

- a) dans tous les cas, avoir déposé, auprès de l'administration fiscale, à la date figurant sur cette attestation (article D8222-5-1°-b)
  - 1. l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires ;
  - 2. et le récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises : pour le candidat qui n'est pas tenu de s'immatriculer au RCS ou au RM et qui n'est pas en mesure de produire un extrait K ou K-bis ou une carte d'identification justifiant d'une inscription au RM
- b) dans le cas où j'emploie des salariés, de la réalisation du travail par des salariés régulièrement employés au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R3243-1 du code du travail. (article D8222-5-3°)

A Angoulême , le 29 juin 2022

Signature Olivier GOUEDO

(nom et qualité de la personne signataire ayant le pouvoir d'engager le candidat retenu)



Date de la dernière mise à jour : 14/11/2008

<sup>1</sup> Les mentions obligatoires sont : le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente